

13.08 / 20

Epreuve : ... 101 Matière : ... 0430 Session : ... 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le numérique fait aujourd'hui parti de notre quotidien, dans notre vie privée, comme professionnelle. A l'heure de la dématérialisation, il est plus que nécessaire de maîtriser les différents outils numériques, au risque de se retrouver en difficulté. Dans ce contexte de pandémie mondiale et de guerre aux portes de l'Europe, les médias, parfois qualifiés de "manipulateurs d'opinions", nous assomment d'informations et d'images qu'il est bon de vérifier, surtout quand ces informations émanent des réseaux sociaux. Détournement d'images, photos montées ou truquées, discours transformés ou relayés hors contexte ... sont autant de manipulations qui ont pour but de faire réagir les populations en jouant sur leurs émotions, leurs sentiments, au risque de provoquer des réactions parfois violentes. C'est souvent le cas sur les réseaux sociaux, cachés derrière leurs écrans, les individus laissent exprimer, de façon archaïque, sans retenue, leurs pensées, leurs états d'âme, leurs désaccords ... sans penser aux

.1./10.

conséquences - Certains subissent alors des avalanches de critiques, d'insultes, sont la cible d'agresseurs qui ont un sentiment de toute puissance et d'impunité. Il est donc essentiel de former les jeunes générations à la maîtrise des techniques de l'information et de la communication mais quels sont les enjeux de cet apprentissage et comment les EPLE peuvent-ils, par leurs politiques éducatives et pédagogique, mener cette "éducation au numérique" ? Dans une première partie, nous aborderons les enjeux de ces apprentissages et dans une deuxième partie, nous verrons comment le chef d'établissement et son équipe pédagogique peuvent amener les élèves à un usage raisonné des ressources numériques.

Un nouveau défi pour l'École = l'éducation aux médias, aux techniques d'informations et de communication - Les jeunes de la génération Y sont des "digital natives", c'est-à-dire des jeunes nés dans l'ère du numérique. Cependant, beaucoup d'entre eux ne savent pas utiliser à bon escient les outils mis à leur disposition. Comme dit en introduction, savoir utiliser les outils numériques est en quelque sorte, un gage

d'insertion dans la société. Un des premiers enjeux de cet apprentissage est un enjeu d'insertion et d'inclusion. L'École doit être une École inclusive, c'est-à-dire que la maîtrise des outils numériques permet et facilite la prise en charge et l'accompagnement des élèves à besoin particulier, des élèves en difficultés scolaires et / ou en décrochage. La pandémie de covid-19 a mis en lumière la nécessité de savoir utiliser les outils de communication.

Pendant le confinement, les familles et élèves ne maîtrisant pas les espaces numériques de travail, l'envoi de mails ... de sont retrouvés en (ENT) difficulté pour suivre les cours à distance. La maîtrise des outils est un enjeu de réussite (réussite scolaire et professionnelle). Le numérique à l'École favorise la motivation des élèves (Motivation et réussite scolaire, Henry Fenouillet). Malgré cela, une étude américaine fait le constat que l'utilisation du numérique n'améliore pas de manière significative les résultats scolaires. La création d'un service public du numérique permet un prolongement de l'offre de formation : grâce aux ENT, aux messageries, ... les élèves peuvent à tout moment joindre leurs professeurs s'ils ont des questions ou rendre un travail. Le numérique permet donc aux élèves et aux familles d'être encore plus connectés, d'avoir davantage de liens avec les équipes éducatives et pédagogiques.

Un deuxième enjeu peut être mis en avant concernant l'utilisation du numérique. Il s'agit d'un enjeu en terme de santé. Plusieurs éléments de cachent derrière ce terme de santé. Certains Conseils Départementaux et Régionaux ont octroyé aux EPLES des tablettes numériques. Grâce à cet outil, les EPLE ont pu investir dans des manuels numériques et ainsi alléger le poids des cartables, qui était souvent la cause de mécontentement des familles et des élèves mais aussi et surtout, la cause de maux de dos. L'allègement du cartable grâce aux manuels numériques est donc une bonne chose pour la santé de nos élèves.

Les jeunes n'ont pas la même utilisation des écrans. Certaines familles, notamment les plus aisées, instaure une politique limitative des écrans ainsi qu'un contrôle parental tandis que les familles issues d'un milieu populaire sont plus permissives. (Les adonnassants, De singly). Les risques de dépendance aux écrans (smartphone, jeux, télévision ...) sont importants chez ces jeunes qui grandissent et évoluent dans une société ultra connectée, et peuvent engendrer des phénomènes de fatigue, de repli sur soi, de décrochage scolaire et même d'agressivité. Les politiques d'éducation à la santé comprennent souvent un volet concernant la prévention des conduites addictives, qui peuvent engendrer des phénomènes de

13.08 / 20

Epreuve :101..... Matière :0430..... Session : 2022.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

violenca et de harcèlement en ligne (cyber-harcèlement). L'objectif est de prévenir toute forme de violenca, être capable de prendre des décisions en matière de santé, préserver sa santé et celle des autres, lutter contre toute forme de discrimination et contre les inégalités.

Afin d'amener les élèves à la réussite et de contribuer à la formation du citoyen, il est important qu'ils prennent conscience des dangers d'internet mais aussi des conséquences d'un mauvais usage du numérique. Nous évoquons souvent les ravages que peuvent faire par exemple, des rumeurs lancées sur un élève sur internet. Elles-ci sont massivement partagées, "likées", la violence des propos conduit parfois la personne ciblée, à ne plus venir en classe, (dépression, peur, symptômes physiques) ou conduit cette personne au suicide (La violenca en milieu scolaire, Debarbier). La politique éducative de l'EPLE doit amener les élèves à un usage raisonnable, réfléchi et responsable. Il faut savoir qu'en mettant une photo, un message ou autre chose sur

.5./10.

internet, sur les réseaux, cela va faire réagir, de manière positive ou négative. Il faut être prêt à recevoir des commentaires parfois violents et savoir que cela peut avoir des conséquences dans la vie réelle, tant pour la victime que pour les "agresseurs". La connaissance du droit (qu'est-ce que je risque) échappe totalement aux jeunes qui se croient intouchables derrière leur écran. Il est indispensable de leur apprendre à se protéger, protéger leurs données personnelles et leur vie privée, trop souvent étalée à la vue de tous.

Dernier enjeu de cet apprentissage au numérique = outre le fait de devoir apprendre à utiliser un ordinateur, un traitement de texte, rechercher une information (savoir faire de base), il faut que les élèves apprennent à se méfier des informations ou des images qui peuvent circuler, apprendre à vérifier les sources et développer leur esprit critique en comparant par exemple, différents articles concernant une actualité.

Les enjeux sont nombreux et sont un vrai défi pour l'Ecde. Comment les EPLE peuvent conduire les élèves à cet usage raisonné et responsable?

Le Chef d'établissement (CE) est responsable de la mise en place d'une politique d'éducation aux médias. Pour cela, il s'entoure bien sûr de son équipe pédagogique et de partenaires extérieurs. L'utilisation raisonnée et responsable des ressources numériques passe dans un premier temps par la prévention : prévention des risques et des conséquences (amende, prison / dépression, suicide ...). Le rappel à la loi et des conséquences d'un mauvais usage est essentiel pour une prise de conscience des risques pour eux et pour les autres. Les risques / conséquences ne sont pas que scolaires, elles sont aussi pénales si il y a délit. Les équipes peuvent faire appel au référent sécurité, à la gendarmerie ou aux services de police pour mener à bien cette action de prévention. Les parents sont des partenaires de l'École. La loi d'Orientation de 2013 rappelle l'importance de la co-éducation. Ils ont un droit d'information concernant la scolarité de leurs enfants et il est essentiel qu'ils soient associés à ce qui se passe à l'École afin de prolonger à la maison, les discussions, les débats initiés à l'École. L'externalisation des devoirs mais aussi des activités / débats permet d'impliquer les familles davantage (Faire ses devoirs, P. Rayou).

La formation des élèves est indispensable pour les inciter à utiliser le numérique de manière responsable. De part le référentiel de

compétences (2013) et la circulaire de 2015 relative aux missions des CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), ces derniers, depuis leur entrée en pédagogie en 1989, sont légitimes dans la formation / l'éducation de la personne et du citoyen (Domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture). La formation des élèves se fait tout au long de leur scolarité et prend différentes formes selon leur âge =

Travail sur les émotions, l'empathie, en collaboration avec le psychologue de l'Éducation Nationale, afin d'amener les jeunes à se mettre à la place d'autrui, réfléchir sur ce qu'il convient de faire ; de ne pas faire -

Des mises en situation ou sous forme de jeux de rôles peuvent aussi, de façon plus ludiques, apprendre comment se comporter sur les réseaux par exemple -

Les différentes interventions, réalisées en collaboration avec des enseignants, le CPE, l'infirmier(-e) peuvent se faire en heure de vie de classe, ou dans le cadre de l'EMC (enseignement moral et civique) - Le CESC (Comité d'Éducation à la santé et à la citoyenneté) peut également proposer des projets, des actions afin de former les élèves au bon usage du numérique, en faisant intervenir des partenaires extérieurs tel que le CENI pendant la semaine dédiée aux médias.

13.08 / 20

Epreuve : La 1 Matière : 0430 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les meilleures formations sont celles où l'élève est acteur. La formation sous forme de jeu, de concours incitera les élèves à s'impliquer davantage (compétition → comparaison sociale entre pairs → augmentation de la motivation extrinsèque), et à retenir les enseignements dispensés. Les assistants de prévention et de sécurité peuvent mettre en place ces formations, en lien également avec le professeur documentaliste chargé des ressources numériques. L'utilisation du numérique est indispensable et sa maîtrise responsable est l'affaire de tous.

Le numérique s'est beaucoup développé ces dernières décennies. Les téléphones ressemblent aujourd'hui à des "minis tablettes" renfermant toutes les connaissances, accessibles en un clic. Les nouvelles technologies nous permettent d'être connectés en permanence et pourtant, elles nous déconnectent parfois de la réalité. Le temps passé devant les écrans est considérable et entraîne addictions et autres maux. L'École a donc un nouveau

13.08 / 20

déficit = l'éducation aux médias, la formation aux techniques de communication et de l'information. Parce que l'adolescence est un âge où les jeunes sont influençables, les enjeux sont importants = se protéger et protéger les autres, réfléchir avant d'agir, faire preuve d'esprit critique, vérifier avant de commenter... Gérer ses émotions, son impulsivité parce que telle ou telle information les touchent, cela s'apprend. Il est normal et humain de vouloir réagir, encore faut-il que ce qui est dit soit vrai et que la réponse apportée soit faite avec tact et respect. Ce déficit concerne tous les membres de la communauté éducative, et compris les familles qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les compétences numériques des élèves sont évaluées via l'application PIX, ce qui permet d'ajuster les besoins de formation des élèves, qui sont parfois demandeurs de formations. Nous devons également être à l'écoute de leurs besoins afin de mener une politique éducative efficace et cohérente.

10./10



